

Rentrée du Barreau / Consultations gratuites au Palais de justice, hier

Les avocats à l'écoute des justiciables



Me Makanga Pié en pleine séance de consultation.



Des usagers appréciant l'exposition organisée dans le cadre de la rentrée du barreau du Gabon.

SNN
Libreville/Gabon

L'ENSEMBLE des avocats du Gabon organisent, depuis hier, jusqu'à ce vendredi, au Palais de justice de Libreville, une série d'activités marquant la rentrée solennelle du Barreau. Exposition et consultations gratuites étaient hier matin au programme de cette première journée. Une activité qui a connu un grand succès auprès des usagers, à en juger par leur affluence sur les lieux en matinée. Le but était, selon Me Pié Makanga, trouvé en pleine consultation, « de recevoir les justiciables, les écouter afin de leur donner le maximum d'informations et de conseils possibles sur les procédures relatives à leurs cas respectifs. »

Pour la circonstance, un maximum de professionnels du droit ont été mobilisés pour répondre aux questions des usagers dans différents domaines tels que la succession, le divorce, le droit du travail, la garde juridique et la pension alimentaire, le litige foncier, le recouvrement de créance, le licenciement, etc.

Une séance de consultations gratuites qui a rencontré un franc succès auprès des populations de Libreville et des communes voisines d'Akanda et d'Owendo notamment. Selon, Me Agnès Mbengone

Bidza, « les consultations se font bien et il y a du monde. À moi seule, je suis déjà à une dizaine de cas environ, femmes comme hommes. Il y a aussi quelques jeunes qui sont passés », nous a-t-elle affirmé, en milieu de matinée. Tout en relevant que parmi les personnes reçues, les cas les plus fréquents concernaient, entre autres, les problèmes liés à la succession, l'acquisition de terrain sans titres fonciers.

Les usagers rencontrés, dans leur ensemble, se sont dit satisfaits de ces échanges : « Je suis très satisfait des informations que j'ai reçues. Surtout que celle très claire dans les explications. Je suis venu demander la conduite à tenir parce que j'avais déjà instruit un dossier auprès d'un avocat, depuis deux ans, mais cela traîne. Comme j'ai eu l'information sur les consultations gratuites, je suis venu (...). Car, cela fait près de deux ans que j'ai été licencié abusivement. Je suis satisfait de cet entretien et je vais, de ce pas, rendre compte aux autres, parce que nous sommes nombreux dans cette situation », a déclaré Firmin Nziengui, à sortir de la consultation. Les activités de cette rentrée du barreau gabonais se sont poursuivies dans l'après-midi, avec la conférence inaugurale. Ce vendredi, d'autres activités plus solennelles sont prévues.



Firmin Nziengui, un justiciable, satisfait, au sortir d'une consultation.



Parcs Gabon

AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX

**PROJET D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES ZONES HUMIDES CRITIQUES (PAZH)
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR
LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS**

Don No. TF016689-GA
P0143914
Date : le 02/03/2017
AMI N° 02/ANPN/PAZH/2017

SERVICES DE CONSULTANTS : MISSION POUR L'INVENTAIRE TAXONOMIQUE POUR LA REALISATION D'UNE CHECK-LIST COMPLETE SUR LA FAUNE ET LA FLORE AFIN D'IDENTIFIER LES ESPECES RARES, ENDEMIQUES ET/OU MENACEES DU SITE RAMSAR DE BIROUGOU

Le Gouvernement Gabonais a obtenu un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) géré par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) d'un montant de 7,521 millions de Dollars US pour financer le Projet d'Appui à la gestion durable des Ecosystèmes des Zones Humides Critiques (PAZH) et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **L'INVENTAIRE TAXONOMIQUE POUR LA REALISATION D'UNE CHECK-LIST COMPLETE SUR LA FAUNE ET LA FLORE AFIN D'IDENTIFIER LES ESPECES RARES, ENDEMIQUES ET/OU MENACEES DU SITE RAMSAR DE BIROUGOU.**

4. PROFIL DU CONSULTANT
Le consultant pourra être, un laboratoire de recherche reconnu au niveau national ou international, un cabinet d'études ou firme avec une expérience avérée dans les domaines de la conservation, l'écologie, biologie, ou autres domaines des sciences de l'environnement. Plus précisément, le consultant doit :

- Avoir déjà travaillé sur les thématiques concernant la gestion de la biodiversité ;
- Avoir des connaissances sur les sites du projet et être informé des problématiques concernées par les sites RAMSAR ;
- Avoir une expérience avérée en taxonomie et biologie des organismes animaux et végétaux ;
- Justifier au moins d'une expérience nationale et au mieux internationale afin de bénéficier de l'expérience sur les problématiques du projet ;
- Idéalement, le consultant devra avoir une expérience préalable des travaux similaires au Gabon ou dans la sous-région d'Afrique Centrale et ;
- Avoir atteint des résultats avérés dans la caractérisation des espèces animales et végétales.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection basée sur les Qualifications des Consultants (Q.C) » telle que décrite dans les Directives « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » (« Directives de Consultants »), édition de Janvier 2011, révisée en Mai 2014.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 8h30 à 15h30 heures locales; du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le **24 mars 2017** revêtues de la mention : « PAZH/ANPN-AMI N° 02 – L'inventaire taxonomique pour la réalisation d'une check-list complète sur la faune et la flore afin d'identifier les espèces rares, endémiques et/ou menacées du site Ramsar de Birougou. »

Madame Solange NGOUESSONO, PAZH-ANPN ; Composantes 1 et 2
Agence Nationale des Parcs Nationaux, Résidence Royale sis au quartier Kalikak, 2^{ème} étage Porte N° 207
B.P. : 20379 Libreville / Cel. : (+241) 07 53 27 88 et/ ou par e-mail aux adresses suivantes : ngouessono@yahoo.fr ; landrymaroga@gmail.com; lmaroga@parcsgabon.ga.

Le Secrétaire Exécutif


3. L'ANPN invite les firmes dessus de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

2. MISSIONS DU CONSULTANTS
Dans le cadre de l'exécution des Composantes 1 et 2 la présente consultation a pour objectif principal d'établir une liste non exhaustive mais la plus détaillée possible des espèces végétales et animales ainsi qu'une première classification de la végétation spécifique au site de Birougou. Cet inventaire permettra d'identifier les espèces de faune et flore menacées selon les critères de la liste Rouge de l'UICN et caractériser l'importance du site dans la conservation de la biodiversité à l'échelle nationale et internationale.

TACHES PRINCIPALES

- Faire un état des lieux de la flore et la faune ainsi que les enjeux présents dans le site de Birougou en se basant sur la littérature disponible ;
- Organiser des campagnes pour faire des inventaires soutenus de flore et de faune sur l'ensemble du site ;
- Dresser une checklist des espèces végétales et animales échantillonnées sur le site de Birougou ;
- Identifier à partir de la liste établie, les espèces menacées selon les critères de la Liste Rouge de l'UICN ;
- Fournir une première classification de la végétation spécifique au site de Birougou puis estimer le cas échéant le taux d'endémisme par groupe taxonomique identifié et ;
- Produire une carte de végétation du site Ramsar de Birougou, identifier les habitats critiques et les zones d'intérêt prioritaire pour la conservation.